

SAINTE-VICTOIRE
La dynamique se poursuit
Page 9

SAINTE-VICTOIRE

La dynamique Sainte-Victoire se poursuit

Les vignerons réunis le 24 mars en assemblée générale ont validé une dynamique entreprise depuis plusieurs années en faveur de la communication et de l'amélioration qualitative.

L'association des vignerons de l'AOC Sainte-Victoire a installé son assemblée générale sur les hauteurs du mont qui porte son nom le 24 mars dernier. Geste symbolique qui préfigure la prochaine installation de son siège social dans les bâtiments de la Maison Sainte-Victoire. Le paysage magnifique de la montagne servira désormais d'écrin à l'appellation homonyme. "Cela fait plusieurs années que ce projet était dans les cartons", explique le président Olivier Sumeire. "C'est une forme de cohérence entre l'appellation elle-même et son cadre géographique. Ce déménagement peut se faire grâce aux élus locaux et à la présidente du Conseil départemental, Martine Vassal, qui a validé cette décision. Cela ne nous empêche pas de rendre hommage aux élus de Trets qui nous ont hébergé jusqu'à présent et qui comprennent la nature de cette évolution."

Le maire de Trets, Jean-Claude Feraud, présent à la réunion, a fait part de sa tristesse en tant qu'élu de voir

l'appellation quitter sa ville pour les hauteurs du village de Saint-Antoine-sur-Bayon où se dressent les bâtiments officiels de la Sainte-Victoire. Mais il comprend, en tant que viticulteur au domaine de l'Anticaille, un des fleurons de l'appellation, la nécessité de ce déménagement. Anecdote moins anodine qu'il n'y paraît car il s'agit de conforter une stratégie de communication établie il y a plusieurs années et qui trouve son achèvement aujourd'hui. Elle correspond à la volonté économique de mieux s'ouvrir sur les marchés aixois.

Un positionnement haut de gamme qui a porté ses fruits

"Nous poursuivons notre politique d'implantation sur la zone marseillaise avec la présentation annuelle des millésimes à Marseille au palais du Pharo car notre positionnement haut de gamme a porté ses fruits", précise Olivier Sumeire. "Mais il nous faut aussi étoffer notre politique de proxi-



Les vignerons rassemblés le 4 mars dernier à Trets pour présenter leurs vins sélectionnés au concours général agricole de Paris.

mité avec Aix-en-Provence sans interférer ou concurrencer nos amis de l'AOC Coteaux d'Aix. Il y a de la place pour tous et même une forme de synergie à trouver. Vous avez pu consta-

ter avec moi la présence à la tribune du président des Coteaux d'Aix, Didier Pauriol, qui a compris le sens de notre démarche."

Les vins Sainte-Victoire font partie de l'AOC Côtes de Provence. Tous sont regroupés avec les Coteaux d'Aix au sein de l'interprofession des vins de Provence (CIVP). Cela facilite les dialogues.

Les nouvelles données environnementales prises au sérieux

L'assemblée générale était l'occasion pour le directeur du Centre du Rosé, Gilles Masson, de faire un

point sur le changement climatique, ses incidences sur le vignoble, la nécessaire réduction des intrants, etc. Des données environnementales prises très au sérieux depuis longtemps par l'appellation comme l'a rappelé son directeur, Jean Jacques Balikian, dans son rapport d'activité. La dynamique Sainte-Victoire reste constante. Comme chaque année, cette réunion suivait de très près dans le temps les résultats du Concours général agricole où un nouveau firilège de médailles montrait le moral et la bonne santé économique de l'AOC. ■

SAMI LEKHAL

Une démarche Écophyto incontournable

Sur une surface revendiquée de 2 643 ha, l'AOC Sainte-Victoire poursuit son développement. La production 2015, reste comparable à celle des années précédentes (23 530 hl) avec un rendement maximal autorisé de 50 hl/ha mais le président Sumeire garde à l'esprit de développer les volumes ces prochaines années. Objectif, 50 000 hl.

Le directeur, Jean-Jacques Balikian a détaillé dans son rapport d'activité toutes les mesures prises pour participer à cet effort. Au premier rang desquelles la qualité en amont, avec une politique de sélection de parcelles rigoureuses, avec un accompagnement technique émaillé de journées d'information sur les différents actes de production (machines, phytosanitaires, flavescence dorée, investissements dans les caves, etc).

"Tous ces éléments techniques nous permettent d'avoir une qualité de vin reconnue, comme le prouvent les nombreuses médailles reçues chaque année", explique-t-il. "Mais il ne faut pas lâcher la bride. La politique environnementale conduite correspond à des demandes sociétales et c'est pourquoi nous avons grandement investi sur la démarche Écophyto. Une démarche initiée par les Chambres d'agriculture mais à laquelle l'association a pu se greffer. Cela apporte beaucoup de contraintes mais aussi beaucoup de garanties."

Depuis 2012, l'association des vignerons de la Sainte-Victoire s'investit dans la mise en œuvre du plan Écophyto par le biais d'un réseau de fermes pilotes. Démarche

visant à démontrer qu'on peut réduire de manière significative l'utilisation des produits phytosanitaires sans altérer la qualité de la récolte ni les performances économiques des exploitations. Un programme 2012-2016 a permis la mise en place d'un réseau de 9 fermes Dephy. Situé entre le Var et les Bouches-du-Rhône, ce réseau était constitué de 4 exploitations en caves coopératives, de 4 caves particulières et du lycée agricole d'Aix-Valabre. En ce qui concerne les modes de production, 3 d'entre-elles exploitaient leurs vignobles selon le cahier des charges

de l'agriculture biologique, 3 autres selon celui de Nutrition méditerranéenne en Provence, et les 3 dernières selon divers cahiers des charges d'agriculture raisonnée (Vignerons en développement durable et AgriConfluence). Ce réseau a été porté à 11 fermes Dephy pour 2016-2020.

Autre point marquant sur lequel l'insistance a été forte, la vigilance demandée à tous les vignerons sur la flavescence dorée. Ne pas lever le pied sur la prospection a-t-il été recommandé. ■

S.L.



Dans le cadre de sa démarche Écophyto, l'association des vignerons de la Sainte-Victoire a organisé le 9 mars au Domaine de Mauvan à Puylobier une démonstration de matériels de travail du sol innovants et tondeuses pour la gestion de l'enherbement. Tous les concessionnaires régionaux et les principaux fabricants étaient présents et les nombreux participants, plus de 200, ont pu voir évoluer une douzaine d'outils. L'objectif de cette démonstration consistait à démontrer que des outils performants peuvent aisément se substituer à l'utilisation des herbicides.